

## Les valeurs dans l'économie de l'après-crise

### Une économie avec une conscience

Lesley-Anne Knight, Secrétaire générale, Caritas

La crise financière mondiale a révélé un trou béant dans nos systèmes financiers internationaux, un trou qui aurait dû être comblé par l'éthique et les valeurs. Cette prise de conscience a déclenché une réévaluation du rôle que les valeurs pourraient jouer dans le remodelage de nos institutions et structures mondiales pour répondre aux défis du 21<sup>ème</sup> siècle.

Ce qui fait de toute évidence défaut dans les stratégies et les décisions qui ont mené à la crise, c'est le concept de respect de la personne humaine. L'attention était concentrée sur les mécanismes financiers, les profits, les bonus – tout sauf les êtres humains, alors que c'est à leurs portes qu'aboutit le chemin de la catastrophe: il s'agit pour la plupart de personnes démunies, de personnes à qui des prêts avaient été accordés et qui faisaient tout leur possible pour les rembourser, et qui finalement ont perdu leurs maigres épargnes et leur habitation.

Pour des organisations humanitaires comme Caritas, il est évident que la personne humaine doit être au cœur de toutes nos actions. Or, ce concept devrait s'appliquer également aux systèmes économiques qui sont eux aussi, au bout du compte, au service de l'humanité.

Au cours du 20<sup>ème</sup> siècle, l'Eglise catholique a élaboré un système précis de valeurs sociales qui s'avère de plus en plus pertinent aujourd'hui quand nous analysons le type d'institutions et de mécanismes de gouvernance nécessaires pour une économie mondiale plus humaine.

Au cœur de ces valeurs se situe le **respect de la personne humaine**, qui reconnaît la dignité essentielle de tous les êtres humains et, par conséquent, les droits fondamentaux dont ils devraient jouir. Ces droits sont toutefois inextricablement liés aux devoirs et aux responsabilités que nous avons envers nos familles, nos communautés et l'humanité dans son ensemble. La valeur de la **solidarité**, c'est d'abord et avant tout se sentir tous responsables de tous.<sup>1</sup> Elle reconnaît l'interdépendance des êtres humains et nous aide à voir 'l'autre' – personne, peuple ou nation – non comme quelque chose que l'on peut exploiter à peu de frais et dont on peut se débarrasser quand elle ne sert plus, mais comme notre 'prochain', une 'aide', 'quelqu'un qui participe' au banquet de la vie<sup>2</sup>.

La solidarité exige que nous promouvions le **bien commun**; autrement dit, que nous promouvions la création de communautés au sein desquelles chacun peut prospérer et s'épanouir. Dans le contexte mondial du 21<sup>ème</sup> siècle, le bien commun peut être vu comme le bien de l'humanité tout entière.

Dans nos tentatives d'aider les autres, nous ne devrions pas, toutefois, nier la capacité des personnes et des communautés d'être autonomes et d'élaborer leurs propres solutions. Ainsi, selon le principe de **subsidiarité**, les échelons supérieurs ne devraient pas entreprendre ce que les personnes ou les groupes peuvent réaliser de leur propre initiative. Elles devraient plutôt leur offrir un soutien et renforcer leurs moyens d'action. Ce principe implique que les communautés et les institutions ont le devoir d'assurer la **participation** de toutes les parties prenantes, notamment les plus faibles et les plus défavorisées, et que les parties prenantes ont le devoir d'exercer leurs droits de participation.

On peut juger la moralité d'une société en fonction de sa façon de traiter les membres les plus vulnérables. Les valeurs sociales catholiques promeuvent l'**option préférentielle pour les**

---

<sup>1</sup> *Caritas in veritate*, 38.

<sup>2</sup> *Sollicitudo rei socialis*, 39

**pauvres**, en privilégiant les affamés, les faibles, les marginalisés et les persécutés<sup>3</sup>. La charité – *caritas* – est au cœur de la doctrine sociale de l’Eglise, mais elle est inséparable du concept de justice. On ne peut pas donner ce qui par justice revient déjà à une personne.<sup>4</sup>

L’humanité tout entière a le droit de partager les biens de la création, mais ce droit est soumis à une ‘hypothèque sociale’ qui exige un engagement envers **l’intendance de création et la justice intergénérationnelle** afin de préserver les biens de la terre pour les générations futures.

Comment une économie mondiale fondée sur ces valeurs se présenterait-elle?

Pour commencer, nos institutions financières ne seraient pas motivées uniquement par le profit, mais commenceraient à servir réellement le bien commun. Elles tiendraient compte de l’impact humain de leurs activités sur toutes les parties prenantes.

Les Etats-nations feraient partie des institutions internationales, comme l’ONU ou l’OMC, afin de servir l’humanité tout entière et non simplement pour défendre leurs intérêts nationaux. Les pays les plus pauvres auraient une voix concrète dans la prise de décision.

L’aide au développement aurait pour cible de pourvoir aux vrais besoins des pauvres, plutôt qu’à ceux des secteurs élitaires de la société ou des intérêts nationaux des donateurs. Elle serait dispensée sans être soumise à des conditions, en respectant les structures et les compétences existantes. Les bénéficiaires de l’aide joueraient un rôle plus important dans leur propre développement.

Le rôle que la société civile et les groupes confessionnels jouent dans le développement des communautés serait plus largement reconnu et renforcé.

Le monde s’unirait dans l’effort commun de préserver l’environnement et éviter les effets catastrophiques des changements climatiques. Les pays les plus riches du monde apporteraient l’aide aux pays en développement qui sont les plus touchés par les catastrophes liées au climat. La croissance économique et le développement tiendraient compte de la justice intergénérationnelle.

Il est, bien sûr, assez simple d’identifier les valeurs et les principes qui devraient être à la base de nos systèmes et de nos institutions ; ce qui est plus difficile, c’est de faire en sorte que ces valeurs soient appliquées. Cela dépend de nous, en tant que personnes, de nos consciences et de notre capacité de solidarité, de compassion, de charité authentique.

Le pape Benoît XVI reconnaît ce problème dans son encyclique *Caritas in veritate*, publiée en 2009, dans laquelle il écrit:

“Le risque de notre époque réside dans le fait qu’à l’interdépendance déjà réelle entre les hommes et les peuples, ne corresponde pas l’interaction éthique des consciences et des intelligences dont le fruit devrait être l’émergence d’un développement vraiment humain. Seule *la charité, éclairée par la lumière de la raison et de la foi*, permettra d’atteindre des objectifs de développement porteurs d’une valeur plus humaine et plus humanisante. Le partage des biens et des ressources, d’où provient le vrai développement, n’est pas assuré par le seul progrès technique et par de simples

---

<sup>3</sup> *Compendium de la doctrine sociale de l’Eglise*, 182

<sup>4</sup> *Caritas in veritate*, 6

relations de convenance, mais par la puissance de l'amour qui vainc le mal par le bien et qui ouvre à la réciprocité des consciences et des libertés."<sup>5</sup>

## Références

*Caritas in veritate*, le pape Benoît XVI, 2009

[http://www.vatican.va/holy\\_father/benedict\\_xvi/encyclicals/documents/hf\\_ben-xvi\\_enc\\_20090629\\_caritas-in-veritate\\_en.html](http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/encyclicals/documents/hf_ben-xvi_enc_20090629_caritas-in-veritate_en.html)

*Sollicitudo rei socialis*, Jean Paul II, 1987

[http://www.vatican.va/holy\\_father/john\\_paul\\_ii/encyclicals/documents/hf\\_jp-ii\\_enc\\_30121987\\_sollicitudo-rei-socialis\\_en.html](http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_30121987_sollicitudo-rei-socialis_en.html)

*Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise*, Conseil pontifical 'Justice et Paix', Libreria Editrice Vaticana 2005

[http://www.vatican.va/roman\\_curia/pontifical\\_councils/justpeace/documents/rc\\_pc\\_justpeace\\_doc\\_20060526\\_compendio-dott-soc\\_en.html](http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/justpeace/documents/rc_pc_justpeace_doc_20060526_compendio-dott-soc_en.html)

---

<sup>5</sup> *Caritas in veritate*, 9